

Compte-rendu de la FS 76 et FS CSA du 26 juin 2023

C'est la première fois que 2 formations spécialisées se tiennent en même temps : par conséquent, nous abordons les sujets concernant la DI ainsi que tous ceux des services de Rouen et du Havre.

Monsieur Gautraud-Feuille, l'adjoint au DI a présidé la séance .

Il nous informe d'un changement d'ordre du jour pour faire intervenir l'ergonome du Ministère le matin concernant le service du HSA. La CGT en profite pour demander, compte-tenu de l'urgence, que le dossier des travaux du BUC soit également étudié dans la matinée.

Après lecture de la déclaration liminaire, le président répond sur plusieurs points :

- Le règlement intérieur est finalisé au niveau ministériel, nous en débattons localement à la rentrée voir en début d'année 2024.
- Concernant les projets immobiliers, les documents sont en cours de réalisation et certainement disponibles courant juillet.
-
- Pour satisfaire aux plannings surchargés des médecins du travail, le président nous informe qu'ils ne participeront plus qu'en demi-journée aux formations spécialisées.

Points soumis à vote

-Election des secrétaires des 2 formations spécialisées. Si l'absence de règlement intérieur reste un problème pour nous ; il en va de notre responsabilité de sortir du marasme dans lequel l'administration nous a plongé depuis les élections professionnelles.

C'est pourquoi, la CGT demande une suspension de séance. A notre retour dans la salle, la CGT est élue à l'unanimité pour le secrétariat de la FS 76;

-Les procès verbaux précédents sont votés à l'unanimité après quelques modifications acceptées par l'administration.

- Mesures d'air à HAB au Havre :

L'assistante de prévention nous indique les différentes mesures effectuées : **ozone à proximité du local imprimante, composés organiques volatiles dans les archives, dioxyde de carbone, monoxyde de diesel, azote intérieur et extérieur côté escalier de secours ; contrôle des VMC ; analyse de la flore fongique.**

La cheffe du PMR nous explique que le contrat d'entretien ne permet pas de vérifier le débit d'air de la VMC car nous sommes liés par la Préfecture à un « contrat socle » qui n'assure que le minimum des contrôles et malheureusement pas les prestations complémentaires. Elle précise néanmoins que nous ne sommes pas sur des contrats moins disants !

Proposition de la CGT : Faire évoluer la prestation socle pour être au plus près des obligations de l'employeur afin de protéger au mieux les collègues.

Un consensus est trouvé pour que le marché soit communiqué aux représentants du personnel. Et à la demande de la CGT, qu'une petite formation accompagne cet envoi ! La compréhension des marchés publics n'est pas notre domaine !

- Evacuation de l'hôtel des Douanes :

Suite au rapport de l'ISST en 2019, l'Administration répond ... Il semblerait que l'ensemble des sujets à traiter prenne du temps ... Effectivement 4 ans ! Nous regrettons que la santé des collègues ne soit pas traitée plus efficacement en particulier quand il s'agit de la sécurité incendie !

Il semblerait que ce retard soit imputé au fait que la cheffe du PMR souhaite l'analyse des préconisations de l'ISST par la prévention ! **Cette déclaration est totalement inédite et absolument scandaleuse !**

Les rapports et les préconisations de l'ISST sont une aide précieuse pour nos débats et nos travaux et nous ne comprenons pas les réticences de la cheffe de PMR ...

Elle confirme également que tous les travaux liés aux fissures du bâtiment sont maintenant terminés.

- Déménagement de 3 services à la DIREM :

Après avoir rencontré les collègues des services concernés , la CGT a nommé deux expertes et porté les revendications et les inquiétudes au sein de l'instance.

La CGT a listé les demandes spécifiques à leur service :

- Ne pas subir de travaux qui seraient destinés à un autre service et surtout ne déménager qu'une seule fois.
- Être informés de TOUS les changements de calendrier.
- Comment les locaux de la DIREM seront-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite ?
- Demande de travaux nécessaires au bon fonctionnement du service : pas d'open-space et une salle de procédure dédiée, lié principalement à la problématique métier.
- L'annonce subite du déménagement, les informations parfois contradictoires sont sources de stress et l'organisation du travail s'en trouve malmenée.

Un collègue d'un autre service concerné était présent également et a affirmé que tant qu'il y aurait des zones d'ombre et des questions laissés en suspens, il n'y aurait pas d'adhésion au projet.

Dans l'ensemble, les collègues ne comprennent pas pourquoi 3 services doivent déménager et un 4eme certainement bientôt puisqu'il y a 35 postes disponibles à la DIREM et que les 3 services déjà impactés ne comptent que 16 collègues.

De plus, un des 3 services vient récemment d'intégrer des locaux neufs au BUC et l'Administration avait juré que leur installation serait définitive ...

D'après les explications de l'Administration, la genèse des événements vient du déménagement du secteur de l'Europe en juin 2024. D'après la cheffe du PMR, il est impossible de situer un service de contrôle en étage ! C'est étrange ... L'Administration ne semblait pas avoir les mêmes réticences lors du déménagement du secteur SME !

Évidemment, le problème principal est la situation de ces futurs locaux au 3eme étage d'un bâtiment sans ascenseur ... Aux nombreuses questions des représentants du personnel, l'Administration s'est embourbée dans des explications assez laborieuses.

Pourtant la réglementation est claire ; elle oblige l'État à rendre accessible les ERP (Établissement Recevant du Public) aux personnes à mobilité réduite depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le bâtiment de la DIREM n'est pas « ERP » donc il ne peut pas accueillir du public ... Contrairement à la Douane !

Donc ... **Si la Douane veut se mettre en conformité avec les missions des services qu'elle souhaite faire déménager, elle doit se mettre aux normes des bâtiments ERP .**

Et si elle n'a pas les financements pour installer un ascenseur, elle ne devrait pas installer des collègues dans un bâtiment ne répondant pas aux normes.

La CGT a demandé à la cheffe du PMR qui était sensé définir la notion d'ERP : Ce sont le maître d'œuvre et l'architecte d'après elle ... Sans cette information cruciale, il nous semble compliqué d'entamer un projet qui peut aboutir à une notion de discrimination concernant l'accès aux locaux publics.

En attendant d'y voir plus clair dans cet imbroglio, plusieurs échéances se profilent : le 28 juin et le 6 juillet avec le maître d'œuvre.

Avant la séance la CGT avait envoyé ses questions diverses à l'Administration néanmoins un certain nombre n'ont pas pu être étudié :

- Contrôle des déchets
- Prime pour utilisation des transports dit « écolos »
- Aménagements de postes et médecine du travail

Concernant les conditions de travail dégradées à cause de la chaleur intense dans certains bureaux, la cheffe de PMR a annoncé la validation d'achats de ventilateurs pour le secteur de l'Europe.

Concernant le tract, l'organisation syndicale concernée s'est expliquée. La CGT a rappelé que le canal d'informations devrait être l'Administration et priorité donnée à la véracité des informations.

Pour les autres questions, nous ré interviendrons lors des FS futures .

Budget

Toutes les propositions des assistantes de prévention ont été votées à l'unanimité : ***Enveloppe pour les médecins, travaux de peinture au STA, cofinancement avec le CDAS pour les séances chez un psychologue clinicien, abondement du budget formation, grilles de séparation dans les véhicules, travaux rue de Tanger à Rouen, plan d'intervention évacuation à l'Europe.***

La CGT a exigé la rénovation des aubettes à Dieppe et proposé le financement de formations CACES pour les collègues. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, nous porterons vos demandes lors de la FS de rentrée ...

Document unique d'évaluation des risques et Plan annuel de prévention

La CGT s'est abstenue pour les 3 votes. En effet, des questions cruciales restent en suspens ... **problèmes récurrents à Rouen-Port, sécurité lors des contrôles de**

conteneurs habités, RPS (Risques Psycho Sociaux) dans tous les services, problème d'hygiène dans les locaux ... Néanmoins nous ne pouvons nier l'implication des Assistantes de Prévention et reconnaître le travail effectué.

Concernant le ménage dans les locaux et les problèmes récurrents avec les sociétés employées, la CGT s'est longuement exprimée. Elle a rappelé les valeurs humaines auxquelles la CGT tient . Et du rôle de l'Administration (ici employeur) pour les soutenir et les faire appliquer chez ses prestataires.

Ainsi Le mercredi suivant, nous avons envoyé un mail à tous les représentants de l'Administration et à la chaîne de prévention pour appuyer nos demandes. Ce mail est à votre disposition, il vous suffit de nous le demander ...

Registres hygiène et sécurité

Ce point n'a été que partiellement étudié, nous y reviendrons à la rentrée.

La cheffe de PMR s'est une nouvelle fois exprimée sur l'état de la Direction régionale du Havre. Malgré ses tentatives d'explications et d'apaisement, les inquiétudes des collègues ne faiblissent pas ! Elle promet que les collègues seront informés via des réunions.

Compte-tenu de son implication dans le dossier auprès du Directeur interrégional et sa présence (nous étions les seuls ...) lors de la première réunion à la Direction du Havre, la CGT vous invite à nous faire remonter vos questions, informations, inquiétudes ...

Concernant le véhicule défectueux du secteur de l'Europe, il sera remplacé par un véhicule de prêt.

Havre sécurité alimentaire

Une ergonome du Ministère était invitée pour nous retranscrire les conclusions de sa visite dans le service. Ses préconisations sont conformes aux remontées et aux demandes de nos collègues.

Le divisionnaire, lui aussi invité pour l'occasion, a fait un rappel de tous les changements apportés à ce service pour permettre aux collègues de travailler dans des conditions optimales et afin de mettre un terme aux difficultés des collègues listés dans des fiches de signalement évoquées lors de FS précédentes.

La CGT a confirmé une légère amélioration dans le service en particulier due à l'abondement des effectifs ! L'Administration a ENFIN entendu nos demandes ... Il était temps !

La CGT a rappelé que son analyse de la note de COMINT2 du 26 octobre 2022 sur le transfert à la DGDDI des contrôles CCRF n'était pas tout à fait la même que celle de l'Administration. En effet, celle-ci stipule que la zone d'inspection doit être équipée d'une table à surface lisse ... La CGT a alors rappelé que les 15 entrepôts de Dunkerque (qui effectuent les mêmes missions que le HSA du Havre) en sont dotés ...

Qu'attend donc la hiérarchie havraise pour imposer aux gestionnaires leurs obligations ? Pas seulement pour le HSA d'ailleurs ...

L'Administration semble décidée à s'attaquer au sujet en précisant que ça va être long ... C'est bien dommage puisque la note précise -sic- **« Il convient en revanche d'informer les opérateurs que cette tolérance ne sera mise en œuvre que sur une durée limitée (jusqu'au 1^{er} juin 2023) dans le cadre d'une phase de transition durant laquelle les opérateurs devront entreprendre les démarches pour obtenir une autorisation d'IST »**

Concernant les contrôles en eux-mêmes, le divisionnaire a souhaité faire un focus entre contrôle d'identité et contrôle physique. Malgré sa volonté d'améliorer les conditions de travail des agents en accentuant le contrôle d'identité ; la CGT lui rappelle que le « S » de HSA signifie SÉCURITÉ et que pour assurer la sécurité des consommateurs ; rien de mieux que de faire des constatations physiques de la marchandise !

Nous lui avons rappelé notre adage favori: **« Adapter les effectifs aux missions au lieu d'adapter les missions aux effectifs »**. En voilà un bel objectif ...

La séance s'est terminée vers 18 heures sans que nous puissions terminer l'ordre du jour. La CGT, puisqu'elle est élue secrétaire de la formation spécialisée de service 76 attend que le Président revienne vers elle pour la future convocation de rentrée afin de travailler conjointement sur l'ordre du jour.

N'hésitez pas à nous faire connaître les sujets que vous souhaiteriez voir examiner lors des séances.

BONNES VACANCES à TOUTES et à TOUS !